

Les Témoins de Jéhovah requinqués en attendant l'Apocalypse

REPORTAGE ➔ Satisfait par deux récentes décisions de justice, le mouvement s'est réuni ce week-end à Villepinte.

Par WILLY LE DEVIN



Baptême par immersion d'un Témoins de Jéhovah le 23 juillet 2011 à Villepinte. (© AFP Martin Bureau)

En cet été 2011, le témoin de Jéhovah est comme un coq en pâte. Comme revigoré par les récentes décisions de justice en faveur de sa communauté. En mai, c'est d'abord la cour administrative d'appel de Paris qui a autorisé la présence d'aumôniers témoins de Jéhovah en prison. Puis, il y a un mois, ce fut au tour de la Commission européenne des droits de l'homme (CEDH) de désavouer, à l'unanimité des juges, le fisc français qui soumettait les Témoins de Jéhovah (TJ) à un redressement fiscal sur les donations de 57,5 millions d'euros...

Si l'Etat dispose encore de deux mois pour interjeter appel sur ce point, la grand-messe de ce week-end à Villepinte (Seine-Saint-Denis), était placée sous le signe du renouveau. *«C'est une ère nouvelle qui s'ouvre pour les Témoins de Jéhovah français»*, s'enthousiasme Guy Canonici, président de la fédération française des TJ. *«Notre mouvement sort grandement légitimé de ces multiples batailles judiciaires. C'est un message très fort adressé à nos détracteurs du gouvernement qui ne cessent de criminaliser de façon odieuse nos croyances.»* Depuis 1995, les Témoins de Jéhovah sont en effet classés comme mouvement sectaire par un rapport parlementaire qui, jusqu'ici, à valeur de jurisprudence.

«Traque». On aurait aimé recueillir le sentiment des quelque 25 000 fidèles présents sur ces actualités brûlantes. Mais, comme à l'accoutumée, il n'est pas possible de discuter avec d'autres personnes que celles composant le puissant service d'ordre de l'assemblée. Près de 5 000 volontaires veillent à la bonne organisation et collent aux basques des journalistes. Au photographe de *Libération*, l'un d'entre eux lance un tonique : *«Tu respectes ce que l'on te dit ou tu dégages tout de suite.»* La raison de cette attitude ? *«De nombreux TJ ont été victimes de persécution par la faute des médias. Des enfants ont été battus dans les écoles. Des salariés ont perdu leur boulot. Tout cela résulte d'années de traque, de haine, de dénigrement permanent.»* A défaut, on se contente donc de la parole des officiels du service communication. Patrick Cariou fait partie des 120 ministres du culte itinérants en France. Fonctionnaire à la retraite, il *«dédie sa vie au prosélytisme sur l'ensemble du territoire français. Chaque semaine, je visite une congrégation différente pour prêcher la bonne parole.»* Comme les autres, il se dit *«soulagé»* de la décision de la CEDH. *«Je sens dans la façon dont les gens nous accueillent lors du porte-à-porte que les préjugés à notre égard s'estompent. Ils sont moins sur la défensive. On est devenus des gens plus respectables et nous allons en récolter les fruits très prochainement»*, prédit-il.

Aux dires de Guy Canonici, la communauté des Témoins de Jéhovah s'accroît déjà chaque année de 2%. Ils seraient aujourd'hui 250 000 dans l'Hexagone, *«sans compter les sympathisants»*. Et si, d'aventure, le fisc devait rembourser aux TJ les 57,5 millions perçus, le président annonce *«la création de nombreuses salles du Royaume.»* En revanche, Guy Canonici

devient amnésique lorsqu'il s'agit d'évoquer certaines dérives (1) et l'argent brassé par sa communauté. Il se contente d'un fébrile : «1 : si les pouvoirs publics devaient nous saisir de cas liés à nos pratiques, et qui poseraient problème, nous serions parfaitement disponibles pour prodiguer nos conseils. 2 : nous avons publié nos comptes il y a dix ans, mais je n'ai pas de chiffre précis en tête.» Dans le hall 5b, les boîtes à offrandes ont pourtant des billets à ras la gueule. Et pour ceux qui auraient oublié de passer à la tirette, les organisateurs ont prévu des terminaux pour cartes bancaires afin de faire chauffer la CB.

«Neutralité». Pendant ce temps-là, sur scène, le prédicateur guette avec véhémence les signes annonçant l'Apocalypse. «Les changements climatiques pourraient bien l'augurer», s'époumone-t-il, la voix éraillée. La foule, en lévitation, acquiesce. Faut-il y voir une allusion à l'écologie politique ? «Non», réplique Patrick Cariou, les Témoins de Jéhovah ne délivrent aucun message politique. Nous prônons la neutralité. Chaque individu vote en son âme et conscience». En lisant les brochures qui circulent dans l'assemblée, on mettrait quand même bien une petite pièce sur une abstention massive de la communauté. Il y est écrit : «Ne faites pas de politique. Les activités politiques ne soutiennent ni Jéhovah ni son Royaume.» Autres conseils délivrés aux bons soldats : «Voler, se souler ou se droguer ne fait pas plaisir à Jéhovah.» Mais aussi, «Dieu déteste le meurtre, l'avortement, l'homosexualité, le désir d'avoir toujours plus et les bagarres.» Et au final, «Jéhovah fera bientôt mourir tous les méchants.» Tout est dit !

(1) A Nantes, une mère a déposé une dénonciation en matière sectaire devant le procureur.

Photo **Édouard Caupeil**